

PLAN D'ACTION GRAFFITIS 2011-2013

Mesures envisagées
1. LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
Orientation : Prévenir et sanctionner la commission de méfaits dans les secteurs les plus touchés
Tenir un registre conjoint (Ville/Service de police de l'agglomération de Longueuil/Réseau de transport de Longueuil) des infractions reliées aux graffitis commises sur le territoire de Brossard.
Informers la population de la réglementation municipale.
Faire appliquer la réglementation de façon rigoureuse.
Inciter les propriétaires de commerces et d'entreprises victimes de graffiteurs à porter plainte au Service de police de l'agglomération de Longueuil.
Promouvoir les différents moyens de signaler les graffitis et les graffiteurs.
Ajouter de l'éclairage dans les endroits propices aux graffitis.
Installer des systèmes de diffusion de musique classique dans les endroits susceptibles d'attirer les graffiteurs.
Poursuivre l'installation de systèmes de caméra dans les endroits susceptibles d'attirer les graffiteurs.
2. LE LOISIR, LA CULTURE ET LA VIE COMMUNAUTAIRE
Orientation : Éduquer, informer et prévenir
Mener une campagne de sensibilisation auprès des jeunes du 3 ^e cycle du primaire des écoles du territoire.
Mener une campagne de sensibilisation auprès des jeunes du 1 ^{er} cycle et du 2 ^e cycle des écoles secondaires du territoire.
Maintenir le comité graffitis en place avec l'ensemble des partenaires.
Tenir des kiosques d'information lors d'événements publics.
Orientation : Proposer des moyens alternatifs à la diffusion des graffitis
Mettre en place des espaces de création pour les graffiteurs.
Évaluer les sites potentiels (sur les murs des institutions et commerces) et, le cas échéant, revoir la réglementation d'urbanisme pour permettre ce genre d'expression.
Offrir des lieux d'exposition pour les graffiteurs.
Développer un volet multimédia de prévention et de diffusion.
Évaluer la pertinence des médias sociaux (Facebook et de Twitter) comme outils de prévention et de diffusion.

3. L'HABITATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Orientation : Donner des moyens aux citoyens et aux entreprises de réduire les graffitis
Offrir aux citoyens un guide d'information sur les moyens de réduire les méfaits sur les propriétés privées.
Offrir aux commerçants et aux chefs d'entreprises un guide d'information sur les moyens de réduire les méfaits sur les propriétés privées.
4. LE TRANSPORT
Orientation : Accroître le sentiment de sécurité dans les espaces d'attente et les moyens de transport du RTL
Continuer à enlever de façon systématique les graffitis dans les autobus.
Poursuivre les essais de nouveaux abribus anti-graffitis sur le territoire de Brossard.
Poursuivre le programme « J'monte à bord » en ajoutant un volet de prévention sur les graffitis.
Orientation : Embellir les espaces appartenant au ministère des Transports du Québec (MTQ)
Créer un partenariat entre la Ville de Brossard et le MTQ pour embellir les abords de l'autoroute 10 et de la route 132.
5. L'ENVIRONNEMENT
Orientation : Contribuer à l'embellissement du territoire
Ajouter de la végétation autour des bâtiments municipaux.
Continuer à effacer de façon systématique les graffitis sur les installations municipales.
Confier un mandat d'enlèvement de graffitis à la Coopérative jeunesse de services, en partenariat avec la Maison des jeunes L'Escalier en Mon Temps et Carrefour jeunesse-emploi Lapinière.
Orientation : Agir sur la qualité et la protection de l'environnement
Sensibiliser la population au problème des graffitis à l'occasion de la Journée de l'arbre.
Offrir des vignes vierges aux citoyens désireux de couvrir les zones à risque de leur propriété (ex. : clôture).